

PLACE DES SALARIÉS



**La plateforme d'avantages
dédiée aux salariés**

Un service externalisé pour dynamiser votre société

Il permet d'offrir à tous vos collaborateurs des **milliers d'avantages** sur leurs **achats et loisirs du quotidien** et vous fournit des outils pour **simplifier la gestion des avantages** de type CSE (Comité Social et Économique).



Plus de **2 602 sociétés** ont souscrit aux services
Place des Salariés



39 000 salariés bénéficient des avantages



Plus de **100 000 offres** disponibles chez de nombreux
partenaires

Offrez à vos équipes les mêmes avantages que les grands groupes !



**Attirez de
nouveaux talents**



**Motivez & fidélisez
vos salariés**



**Offrez plus de
pouvoir d'achat**

Profitez de prestations exonérées de cotisations !

Boutique en ligne

Billetterie & Voyages à prix négociés



- ✓ Nombreuses remises proposées
- ✓ dans de multiples enseignes
- ✓ sur tous les univers d'achats

Cartes cadeaux

Digitales, à offrir toute l'année



- ✓ Valables dans toutes les enseignes
- ✓ Attribution selon événements URSSAF
- ✓ Budget plafonné (sauf pour la culture)

Cagnotte

Dotations culture, sport, loisirs, vacances, ...



- ✓ Service de subventions
- ✓ Activités sportives, sociales & culturelles
- ✓ Domaines : Sport - Culture - Vacances - Loisirs - Services à la personne (plafond)

BOUTIQUE EN LIGNE



La billetterie en ligne propose des milliers de réductions et de bons plans toute l'année, avec des **remises jusqu'à 60%** chez de nombreuses enseignes, **locales & nationales**.

SUR TOUS LES UNIVERS D'ACHATS



Voyages



Cinéma



Parcs



Alimentaire



Sport & Bien-être



Shopping



YVES ROCHER



DISNEYLAND
PARIS



futuroscope



Centroparc



Club Med



Gaumont



PUYDUFOU



Parc
Astérix
PARIS

Des économies toute l'année pour un pouvoir d'achat boosté !

UNE BOUTIQUE EN LIGNE ACCESSIBLE À TOUT MOMENT

Site internet & Application mobile



Profitez de remises
toute l'année



Une utilisation
simple et rapide



Accessible depuis
votre canapé

Place des Salariés permet de réaliser des **économies concrètes** sur les achats et loisirs du quotidien, pour un **vrai gain de pouvoir d'achat**.

Les économies moyennes que peut réaliser une **famille de 4 personnes** sur une année.

1 000 €



Alimentaire

-400€



Mode

-40€



Sport

-20€



Enfants

-20€



Cinéma

-60€



Vacances

-200€



Parcs/musées

-80€



Sport

-180€



Les économies indiquées ici sont des économies fixes à l'année. Il est possible d'**économiser davantage grâce aux promotions et bons plans communiqués** tout au long de l'année !

CARTES CADEAUX



OUIKDO est une carte cadeau **multi-marques, multi-enseignes**, et **100% digitale**, qui récompense vos salariés, tout en étant exonéré de charges sociales.

À UTILISER PARTOUT



Sur notre boutique en ligne
www.placedessalaries.com



En boutique
Dans tous les commerces, même la petite boutique à côté de chez vous !



En ligne
Sur tous les sites e-commerce !

UNE DISTRIBUTION RÉGLEMENTÉE POUR ÊTRE EXONÉRÉ



Distribution pour un évènement qui concerne le salarié.



Utilisation en lien avec l'évènement.



Un montant maximum est fixé chaque année pour l'exonération de charges.

En 2025 : 196€/salarié/évènement/an

La liste des évènements :

- ✓ Naissance - Adoption
- ✓ Mariage - Pacs
- ✓ Départ à la retraite
- ✓ Fête des mères - des pères
- ✓ Sainte-Catherine - Saint-Nicolas
- ✓ Noël pour les salariés et les enfants
- ✓ Rentrée scolaire

LA CARTE CULTURE : À DISTRIBUER SANS MODÉRATION



Pas de plafond pour bénéficier d'exonération



Pas de limite d'attribution



Seule condition : à utiliser dans les **domaines liés à la culture...** et ça ne concerne pas que les musées !



Théâtres



Concerts & Festivals



Vinyles



Livres

NETFLIX

Gaumont

deezer

Spotify

Disneyland Paris

CAGNOTTE



La cagnotte est une somme d'argent mise à disposition du salarié par l'employeur pour lui **financer ses dépenses œuvres sociales** ou **ASC** (Activités Sociales et Culturelle), déterminées et encadrées par l'Urssaf, **sans charges ou impôts à payer** pour l'employeur et le salarié.



Sport

Piscine, tennis, permis bateau, plongée, ski, location matériels, etc...



Culture

Spectacles, concerts, abonnement musique/presse, zoos, livres, ateliers créatifs, etc ...



Vacances

Train, avion, ferry, hébergements, location, coffrets cadeaux, etc ...

[hors alimentaire]



Loisirs

Parcs d'attraction, accrobranches, karaokés, escape games, colonies de vacances, etc ...



Services à la personne & garde d'enfants

Ménage, entretien maison (cheminée, dératation, etc.), jardinage, crèche, etc ...

En 2025 : plafond à 2421€/an/salarié

À UTILISER N'IMPORTE OÙ



Sur notre boutique en ligne

Les salariés peuvent dépenser leur subvention sur les offres éligibles sur notre [billetterie en ligne](#). Leur cagnotte sera automatiquement débitée !



Sur remboursement

Chaque salarié peut utiliser sa cagnotte comme il le souhaite, en se faisant rembourser ses frais sur justificatifs de paiement.

GÉREZ VOTRE BUDGET ASC SUR UNE SEULE PLATEFORME

Vous choisissez :

- ✔ Le montant de votre budget pour l'année.
- ✔ Les domaines de dépenses éligibles.
- ✔ La fréquence de distribution de votre budget : annuelle ou mensuelle.

On s'occupe du reste :

- ✔ On gère les demandes de vos salariés.
- ✔ On traite les remboursements.
- ✔ On procède aux remboursements rapidement.

Place des Salariés en action !

CONCRÈTEMENT, COMMENT ÇA MARCHE ?

Margaux

Salariée de votre entreprise, maman d'une fille de 5 ans, se marie cette année.

DISTRIBUTION DE CARTES CADEAUX

En tant qu'employeur, vous pouvez lui offrir des cartes cadeaux pour les évènements qui la concernent :

Mariage



50€

Fête des mères



50€

Rentrée scolaire



100€

Noël salarié



60€

Noël enfant



60€

- ▶ 320€ attribués sur l'année (en respectant le seuil par évènement de 196€ en 2025).
- ▶ Exonération totale de cotisations et contributions sociales pour vous, en tant qu'employeur.

DISTRIBUTION D'UNE CAGNOTTE

En tant qu'employeur, vous décidez du montant du budget à offrir par salarié.

Avec ce budget, Margaux peut :

- ✔ payer son inscription à la salle de sport.
- ✔ réserver son voyage de noces avec sa subvention vacances.
- ✔ payer le centre aéré de sa fille avec sa subvention « Services à la personne et garde d'enfants ».

Sport



Voyage de Noces
(transport & logement)



Garde de sa fille



L'engagement RSE* chez Place des Salariés

Des initiatives pour favoriser le bien-être des équipes

- ▶ **Panier de fruits** de saison livré au bureau, issus de producteurs locaux
- ▶ **Coach sportif** au bureau pour favoriser le bien-être physique et mental
- ▶ **Achats quotidiens durables**



Des locaux éco-responsables

En 2023, nous avons déménagé dans un **bâtiment éco-conçu** afin de limiter notre impact environnemental et nos consommations énergétiques (matériaux responsables, construction en bois, bonne performance énergétique, végétalisation, etc.).



Une prime mobilité propre

Soucieux de la planète et du bien-être des collaborateurs, nous avons mis en place une prime mobilité propre. L'objectif ? Adopter un **mode de transport plus vert**, bon pour notre planète et notre santé !



Les bureaux du cœur

Le soir et le week-end, nous ouvrons nos bureaux de Wambrechies à des **personnes en grande précarité**. Le concept ? Développer l'usage des locaux professionnels en accueil individuel d'urgence, lorsqu'ils sont vides.



Nous souhaitons aller encore plus loin ...

- ✔ Collaborer avec plus de partenaires locaux et responsables
- ✔ Devenir une entreprise à mission
- ✔ Mesurer notre empreinte carbone

*Responsabilité Sociétale des Entreprises



Employeur ou collaborateur, chacun trouvera son bonheur.

Pour les salariés ?

- Des **économies** sur les achats quotidiens.
- Des **cartes cadeaux** à dépenser n'importe où !
- En **autonomie** totale via une seule plateforme.
- Une **rapidité** de remboursement.

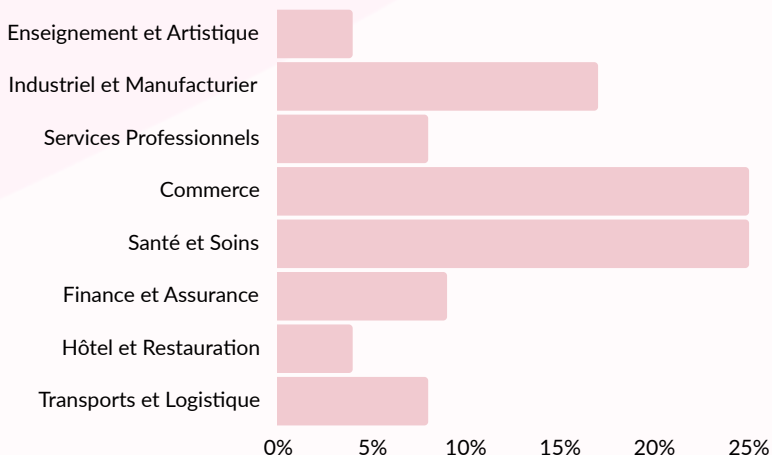
Pour vous, employeurs ?

- Boostez le **bien-être** de vos salariés.
- Adhésion **rapide**.
En 3 clics, selon vos besoins !
- Sans charges** supplémentaires pour votre entreprise.
- Pas d'engagement**.
Testez en tout simplicité !



Au service de toutes les entreprises

Des entreprises de tous secteurs !



Nos clients sont nos meilleurs ambassadeurs ...

« Place des salariés est un très bon CE pour les petites entreprises. Choix variés et diversifiés. Tarif intéressant. Peut-être pas assez sur certaines régions/villes, mais cela progresse. Le service client est toujours à l'écoute de nos besoins. Place des salariés se renouvelle chaque année pour proposer de plus grands choix de réduction et autres. Merci à eux.. »

Claire M., Assistante Pôle Administratif- Service Clients Transport chez Groupe ADY

« Le bien-être de nos collaborateurs est une de nos principales préoccupations, Place des Salariés participe au développement de notre démarche QVT (Qualité de Vie au Travail) et de notre marque employeur. C'est gagnant-gagnant ! pour les collaborateurs et l'entreprise.»

Anne-Claire P., Responsable RH de SOMAUDEX LOGISTICS

« Place des Salariés est l'outil idéal pour les PME qui ne peuvent avoir de CE. Grâce aux cartes cadeaux dématérialisées et aux nombreuses réductions proposées par les grandes enseignes partenaires de la plateforme, nous donnons aux salariés la possibilité de profiter de nombreux avantages et réductions. [...] La gestion en ligne est fluide et simple pour les salariés et l'entreprise. Nous recommandons la mise en place de cette plateforme. »

Bénédicté S., HR & Payroll Administrator chez National Pen

PLACE DES SALARIÉS

Attirez & fidélisez vos employés !

- Une **plateforme d'avantages** pour offrir plus de **pouvoir d'achat** à vos salariés.
- Une **équipe réactive** qui vous accompagne dans le **déploiement** et l'**utilisation de votre solution**.
- Une **solution évolutive** et **tout-en-un** qui facilite votre quotidien.

Contactez-nous



Sur www.placedessalaries.com, j'écris sur le chat en ligne



J'écris à l'adresse mail : commercial@placedessalaries.com



J'appelle le 02 85 52 42 25

Je demande une démo

